



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

# Commission Juridique

du Mercredi 25 Juin 2025 à Chauny

**Président** : Mr IBATICI Cédric.

**Membres** : Mme PORTAS Aurélie.

MM. - BLONDELLE Dominique - MINETTE Laurent - SCHELLEBROODT Gérald

**Excusé** : Mr SANGUINETTE Jean Luc

**Assiste à la réunion** : Mme GOGUILLON Céline.

---

**Il ne sera plus adressé de notification par courrier. Le PV sur le site Internet fera office de notification.**

**IMPORTANT : Le délai d'appel de 7 jours auprès de la Commission d'Appel « Affaires Générales » commencera dès publication sur le site Internet pour les rencontres de championnat.**

**Le délai d'appel de 48 Heures auprès de la Commission d'Appel « Affaires Générales » commencera dès publication sur le site Internet pour les rencontres de Coupes**

**La commission rappelle que les réserves portées doivent être extrêmement précises et ne contenir aucune erreur par rapport au règlement auquel elles font référence. Il est d'ailleurs conseillé aux clubs d'utiliser à cet effet les formules préétablies figurant sur la tablette.**

Les PV des réunions des 04/06 et 13/06/25 sont adoptés sans observation.

## JEUNES

### DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS PRESENTEE PAR L'US BELLEU

**N° 52626.1 – US BELLEU / FC USA du 07/06/25 comptant pour le championnat U17 D2, Groupe C**

**La Commission,**

- Après avoir pris connaissance de la demande,

**Décide :**

- De rembourser la somme de **109,20 €** à l'US BELLEU correspondant à leur frais de déplacement du match retour (52 kms X 2,10 €) et de porter cette somme au compte du club fautif : FC USA

### FORFAIT GENERAL

La Commission, note à regret le forfait général de :

- FC USA en U17 D2, Groupe C

Le Président : **Cédric IBATICI**  
La Secrétaire : Céline GOGUILLON